

L'Affaire de La Villette

S'il est une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre c'est bien celle qu'on a appelée l'affaire de La Villette. Une affaire grave s'il en fut, la Commission d'enquête parlementaire, créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat, le 14 décembre 1970, ne concluait-elle pas son rapport par cette phrase terrible: "Le renom et l'autorité de l'État pourraient ne pas résister à une seconde affaire de La Villette."

Seize années ont passé depuis que le gouvernement a décidé de mettre un terme à l'ensemble des activités du complexe. Aujourd'hui, cette affaire appartient à l'Histoire. Le Marché d'Intérêt National de Paris-La Villette a fait place à la Cité des Sciences. Pourtant, longtemps encore, le fiasco de ce qui fut "le plus grand chantier de France" laissera un goût amer dans la bouche des usagers de La Villette.

Comment un projet qui, à l'origine, ne visait qu'à moderniser les seuls abattoirs de La Villette se transforma-t-il en une opération de prestige?

Comment les professionnels vécurent-ils cette affaire de La Villette que les rapporteurs de la Commission d'enquête définissent comme étant la défaite de l'imagination et de la technique mises au service d'un projet mal pensé et nullement coordonné?

Comment expliquer l'échec d'une entreprise qui coûta si cher aux contribuables?

afficher L'Affaire de La Villette, maîtrise de Pierre Haddad - 1990. (fichiers pdf)

- introduction
- première partie
- deuxième partie
- troisième partie